

SPPPI

Rejets REGULUS

Arrêté Préfectoral 28/07/16



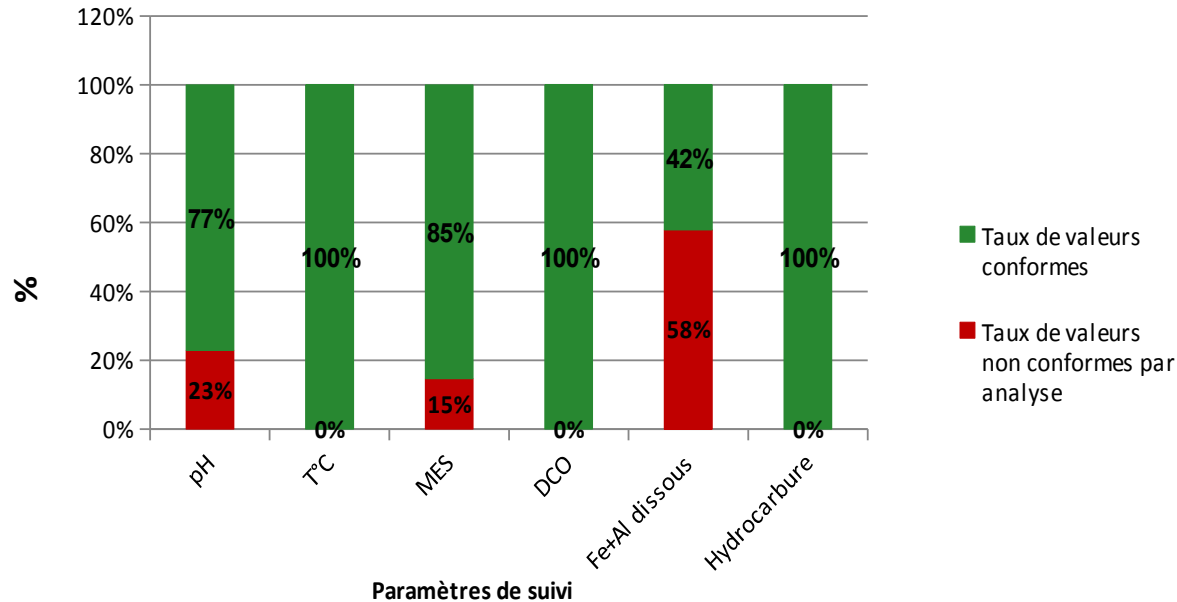
Valeurs limites tous points de rejets sauf B320

Paramètre	Concentration maximale
Matières en suspension	35 mg/l
DCO	125 mg/l
Azote global	30 mg/l
Phosphore total	10 mg/l
Aluminium + fer	5 mg/l
AOX	1 mg/l
Hydrocarbures totaux	5 mg/l

Valeurs limites Station Bio B320

Paramètre	Concentration maximale
Matières en suspension	100 mg/l si le flux journalier maximal n'excède pas 15 kg/j, 35 mg/l pour un flux journalier maximal supérieur à 15 kg/j,
DBO5	100 mg/l si le flux journalier maximal n'excède pas 30 kg/j
DCO	300 mg/l si le flux journalier maximal n'excède pas 100 kg/j 125 mg/l pour un flux journalier maximal supérieur à 100 kg/j
Azote global	30 mg/l si le flux journalier maximal est égal ou supérieur à 50 kg/j
Phosphore total	10 mg/l lorsque le flux journalier maximal est égal ou supérieur à 15 kg/j
Aluminium + fer	5 mg/l
AOX	1 mg/l
Hydrocarbures totaux	5 mg/l

Taux des valeurs conformes par paramètre de suivi hors B320

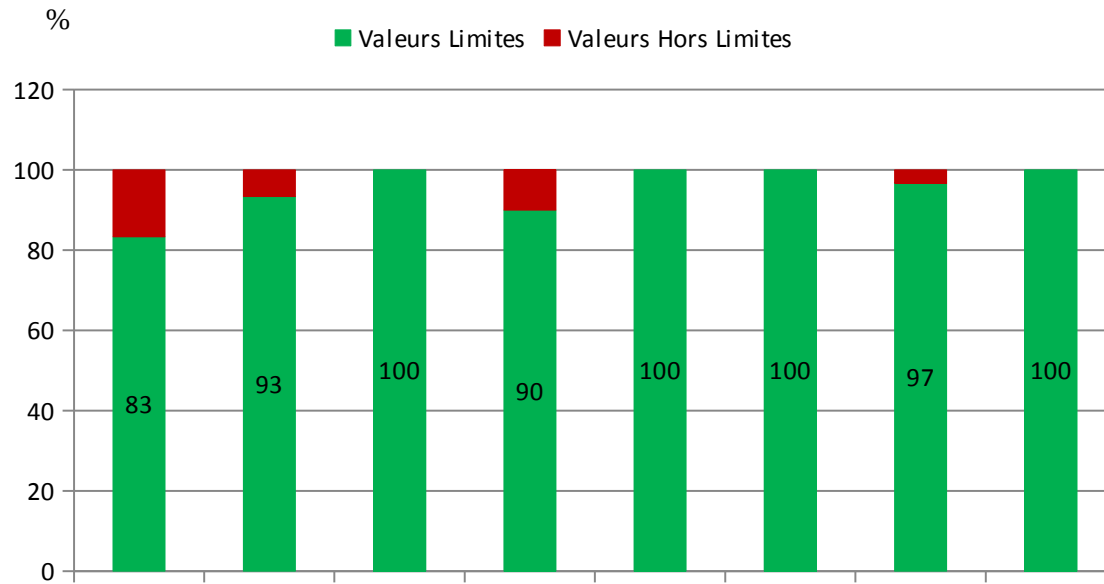


Les principales valeurs non conformes proviennent des deux points de rejets du bâtiment **332**, qui correspondent au **brûloir** et du bâtiment **330**, qui correspond au stand de **tir baria**:

Actions d'amélioration :

- Réalisation d'une station de traitement au B330 : effective depuis Aout 2017
- Réalisation d'une station de traitement au B332 : prévu fin 2018, début 2019

Valeurs Réglementaires B320



Les principales valeurs non conformes concernent :

- l'azote total (panne majeure d'agitation début 2017)
- les Matières en Suspension (lié à la technologie utilisée)

Actions d'amélioration :

- Amélioration de la station en utilisant les meilleures technologies disponibles (prévu fin 2018 - début 2019)

Rejets Atmosphériques 2017



Quantités perdues dans l'atmosphères (tonnes)

HCl	HFC	COV total	COV CMR	COV tox
57,9	0,350	1,482	0,553	0,166